



-
- **Association Nationale
des Assistants de Service Social**
15, rue de Bruxelles 75009 Paris
01 45 26 33 79

site Internet : <http://www.anas.fr>
mail : adh-anas@yahoo.fr

COMMUNIQUE

1^{er} février 2013

Protection de l'enfance : un décryptage des propositions de « La Voix de l'Enfant »

L'ANAS s'est intéressée dans un précédent dossier au rôle et discours très particuliers tenus par l'association « La Voix de l'Enfant » durant ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Marina ». Comme nous l'annoncions, au-delà des déclarations et accusations multiples portées contre les professionnels et plus largement, contre le système actuel de protection de l'enfance, cette association défend une vision des pratiques qui serait selon-elle nécessaire à mettre en place. Ce sont ces propositions que nous décryptons dans notre nouveau dossier « Voix de l'Enfant – Les propositions décryptées », disponible sur notre site www.anas.fr.

Entrer dans le cœur de ces « propositions », c'est mesurer :

- les constats erronés et posés comme des vérités sur le fonctionnement actuel de la protection de l'enfance ;
- le vide que cachent les affirmations-chocs et les solutions-simples avancées par cette association.

Le « **principe de précaution** » affirmé à de multiples reprises ? Il s'agit de placer l'enfant en institution en cas de doute d'un seul des professionnels... En l'état, nous montrons en quoi c'est une **formule médiatique forte mais une proposition faible**. Nous montrons surtout comment la précaution est prise en compte au sens professionnel du terme, et combien le « principe de précaution » version « Voix de l'Enfant » est en fait **un principe... d'inquiétude** ! Ajoutons qu'appliqué tel que le conçoit cette association, il transformerait dans de très nombreux cas les institutions de protection de l'enfance en institutions maltraitantes pour les enfants !

Quant aux modalités de contact entre les travailleurs sociaux et les familles, le modèle développé est un **modèle policier**. Quelle que soit la situation, cette association souhaite :

- une absence systématique de prise de rendez-vous pour la visite à domicile,
- le déclenchement systématique d'une ouverture de porte par les forces de police ou gendarmerie si personne n'est présent... alors qu'ils n'ont pas été avertis de la venue des professionnels !
- En cas d'absence des enfants au domicile (mais comme les parents n'ont pas été prévenus de

- la venue des professionnels...), la fouille des pièces du logement !
- Le partage systématique entre tous les acteurs de toutes les informations concernant la famille sans mesurer les effets réels d'une telle mise en oeuvre.

Ces propositions sont marquées par une critique des professionnels et de leur engagement, mais aussi des institutions. **En souhaitant un fonctionnement fondé sur la peur, la défiance envers les parents, et la toute-puissance envers eux, ces propositions sont l'esquisse d'un travail social radicalement différent de celui qui fonctionne aujourd'hui.**

Les adultes de la Voix de l'Enfant proposent des « solutions » qui sont des illusions. **Mises en œuvre, elles pourraient engendrer des dégâts pour les enfants... sous prétexte de leur bien-être.** Bien qu'elles le revendiquent, elles ne sont pas une réponse ni un apport à une amélioration de la protection de l'enfance aujourd'hui. Notre décryptage permet de le mesurer.

Elsa MELON
Présidente